

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

Pyropen Refill

Autres désignations

SDS-01

Nom commercial du produit/désignation Weller Pyropen Refill, 75 ml / 42g

N° de l'article (utilisateur): No. T005 16 160 99 / 49

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisations identifiées:

burning gas / Brenngas / Gaz combustible / gas combustible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Weller Tools GmbH

Carl-Benz-Straße 2

Germany-74354 Besigheim

boîte postale:

Téléphone: +49 7143 580-0

Telefax: +49 7143 580-108

E-mail: info@weller-tools.com

Service responsable de l'information: environmental department

Renseignement téléphone: +49 7143 580-101

Renseignement fax: +49 7143 580-108

Numéro d'appel d'urgence: GIZ Mainz +49 6131 - 19240 (german, english, french)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Catégories de danger

F+; R12

Phrases R

R12 Extrêmement inflammable.

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Risques physiques:

Risques physiques

Flam. Gas 1

consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

consignes en cas de risques physiques

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses

F+ Extrêmement inflammable

Phrases R

R12 Extrêmement inflammable.

Phrases S

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS02

Mention d'avertissement

Danger

Consignes en cas de danger:**Consignes en cas de risques physiques:**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

consignes de sécurité:**Informations générales:**

P102 À conserver hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Réaction:

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Conservation:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.1/3.2 Indications pour préparation****Description**

Mixture, Gemisch, Miscela

Composants dangereux

propane

>=10 - <=25 %

CAS 74-98-6

EC 200-827-9

INDEX 601-003-00-5

F+ R12

Flam. Gas 1, H220

isobutane

>=25 - <=50 %

CAS 75-28-5

EC 200-857-2

INDEX 601-004-00-0

F+ R12

Flam. Gas 1, H220

butane

>=50 - <=100 %

CAS 106-97-8

EC 203-448-7

INDEX 601-004-00-0

F+ R12

Flam. Gas 1, H220

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Risk of bursting in case of fire heat/risque d'éclatement en feu/Berstgefahr bei Brandhitzeinwirkung/Rischio esplosione in presenza di calore generato da fiamme

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune donnée disponible

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

Mesures de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec :

Agents oxydants.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre :

forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

Ne pas stocker à des températures de plus de

50°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n° CAS	Agent	LTV	STV	remarque
106-97-8	Butane	1900 mg/m ³ 800 ppm		France

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

8.2 Contrôle de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

Aérosol

Couleur

incolore

Odeur

caractéristique

	paramètre	Méthode - source - remarque
	pH	Aucune donnée disponible
	Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44 °C
	Point éclair (°C)	-97 °C
	Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible
	Solides inflammables	Aucune donnée disponible
	Aérosols inflammables	Aucune donnée disponible
	Limite supérieure d'explosivité (Vol%)	10,9 Vol-%
	Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	1,5 Vol-%
	Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
	Densité	ca.0,56 g/cm ³ à °C: 20 °C
	Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
	Solubilité dans les corps gras (g/L)	Aucune donnée disponible
	Solubilité dans l'eau (g/L)	non miscible
	Soluble (g/L) dans	Aucune donnée disponible
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
	Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
	Température d'auto-inflammabilité	365 °C
	Température de décomposition	Aucune donnée disponible
	Explosifs	Aucune donnée disponible
	Gaz comburants	Aucune donnée disponible

paramètre	Méthode - source - remarque
Liquides comburants	Aucune donnée disponible
Matières solides comburantes	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Teneur en solvant (%) 0 %

remarque

VOC (EU) 100%

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Heating/Échauffement/Bei Erwärmung/Riscaldamento: > 50°C

Risque d'un éclatement du récipient.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Données non-toxicologiques pour l'homme

remarque

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée

Résultat / évaluation

non irritant.

Endommagement/irritation des yeux

Résultat / évaluation

non irritant.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir chapitre 3).

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Élimination appropriée/Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Conditionnement:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Code des déchets conditionnement 160500

Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère: Non

Désignation des déchets

gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut

Code des déchets conditionnement 160000

Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère: Non

Désignation des déchets

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE

Code des déchets conditionnement 160505

Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère: Non

Désignation des déchets

gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	2037	2037	2037
14.2 Désignation officielle pour le transport	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS	Receptacles, small, containing gas
14.3 Classe(s)	2	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Non	Non	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Étiquette de danger 2.1

Quantité limitée (LQ) 1 L

code de restriction en tunnel D

catégorie de transport 2

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Quantité limitée (LQ) 1

remarque - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Transport en tant que ""quantité limitée"" selon chapitre 3.4. ADR/RID

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

autres réglementations (UE)

À observer:

Directive aérosol (75/324/CEE)

Directives nationales

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

sans danger pour l'eau (nwg)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

R12 Extrêmement inflammable.

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.